394 (2020-2021) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2020-2021

14 DÉCEMBRE 2020

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « les objectifs climatiques non-contraignants de la Wallonie vis-à-vis de l'Europe »

par

MM. Nemes et Hermant

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « les objectifs climatiques non-contraignants de la Wallonie vis-à-vis de l'Europe »

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Nemes à Monsieur Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « les objectifs climatiques non-contraignants de la Wallonie vis-à-vis de l'Europe »;

A. Considérant que l'ensemble des secteurs doit contribuer solidairement et équitablement aux objectifs climatiques de la Wallonie;

B. Considérant qu'il est nécessaire de fixer des objectifs à plus court terme que 2030 pour avoir une parfaite vision des objetctifs à fournir.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de rendre les objectifs climatiques contraignants pour les entreprises en fonctionnement sur le territoire wallon et qui dépendent du secteur *European Emissions Trading System* (ETS);

2. de s'engager à établir des objectifs climatiques pour la fin de la législature 2019-2024.

S. NEMES

A. HERMANT